Un pôle métropolitain organisé et structuré

25 mai 2013 - 02 : 21

**Le pôle métropolitain du Pays de Brest est organisé autour d'un comité syndical qui réunit 42 membres délégués des sept intercommunalités et un bureau de huit membres dont les sept présidents.**

Au 1er avril 2012, la composition du bureau et des délégations sont les suivantes :

- Président : François Cuillandre, président de Brest métropole océane
- 1er Vice-président, Joël Marchadour, chargé des politiques contractuelles, des politiques de solidarités et des relations avec les institutions, président de la C.C. du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes
- Vice-président chargé de l'économie, André Talarmin, président de la C.C. du Pays d'Iroise
- Vice-président chargé des finances et du personnel, Jean-François Jaouanet, président de la C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas
- Vice-président chargé du littoral, du patrimoine et des espaces sensibles, Daniel Moysan, président de la C.C. de la Presqu'île de Crozon
- Vice-président chargé des services à la population et du numérique, Christian Calvez, président de la C.C. du Pays des Abers
- Vice-président chargé des infrastructures et de l'habitat, Roger Mellouet, président de la C.C. de l 'Aulne Maritime
- Vice-président chargé du SCOT et du SIG Pays, Jean-Pierre Caroff, vice-président de Brest métropole océane

Le pôle métropolitain est animé par une équipe de cinq permanents qui travaille en étroite collaboration avec les services des sept intercommunalités et ceux de l'agence d'urbanisme du Pays de Brest (Adeupa).

**En savoir plus...**


- De l'association des présidents au Pôle métropolitain
- Un pôle métropolitain organisé et structuré
- Des actions structurantes pour le territoire
- Le Pôle métropolitain du Pays de Brest en chiffres